



# Bulletin de la section de la **LOZERE**

Espace *Jean Jaurès* - Rue *Charles Morel*  
48000 MENDE

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@unsa-education.org

## Janvier 2012

## Vœux présidentiels : L'École de la République désarticulée

Le Président de la République vient de tracer les contours précis du projet pour l'École que portera le candidat SARKOZY dans la campagne des présidentielles.

Durant ce quinquennat, il aura, par touches successives, entamé une transformation en profondeur de notre système éducatif : suppression de plusieurs dizaines d'emplois (enseignants, administratifs, ...), aggravation des conditions de travail des élèves et des Personnels, dynamitage de la formation des enseignants, volonté de mettre en place un système d'évaluation injuste et inefficace ...

Il annonce aujourd'hui la poursuite de sa politique d'étouffement budgétaire. Il la couple à une vision libérale et rétrograde dans laquelle le collège deviendrait une machine à exclure. Là où il faudrait lutter contre la difficulté scolaire, c'est une orientation sans issue qui est proposée.

Quant à l'autonomie accrue des établissements, présentée comme le moyen de restaurer l'autorité des enseignants, elle est, de fait, prétexte à une mise en concurrence dévastatrice pour la cohésion sociale. D'un côté les « classe affaire », de l'autre les établissements « low cost ».

Cerise sur la galette, le Président de la République annonce « une augmentation considérable de la rémunération des enseignants », oubliant qu'il en avait pris l'engagement dans sa « lettre aux éducateurs » de 2007 »... et que les Personnels attendent toujours !

Pour l'**UNSA Education**, ce projet ne peut être celui de l'École de la République. Notre fédération formule le vœu que l'Education reste un droit garanti par l'État et un investissement indispensable pour la Nation qui doit y consacrer des emplois et un budget conséquent.

Les réunions à venir seront l'occasion de dénoncer cette situation alarmante (Comité Technique Académique le 11 janvier, Comité Technique Spécial Départemental 2nd Degré le 17 janvier, Comité Technique Spécial Départemental 1er Degré le 30 janvier et Conseil Départemental de l'Education Nationale le 1er février).

### La riposte doit être à la hauteur des attaques incessantes portées contre l'École Publique (voir aussi communiqué du SE-UNSA page 4) !

#### Sommaire

**Page 2 :** Comités Techniques Ministériels des 16/12/2011 et 04/01/2012 / « Décryptage » des informations communiquées en CTM ...

**Page 3 :** Carte scolaire - Comité Technique Académique du 11 janvier : effectifs, suppressions d'emplois -> les principaux chiffres à retenir ...

**Page 4 :** Carte scolaire : une mobilisation à construire localement; communiqué « *La République contre son école* » nouvel ouvrage d'Eddy KALDI et Muriel FITOUSSI à lire absolument !; prévisions effectifs collègues



**Contre l'austérité  
et pour une autre répartition des richesses !**

**Samedi 21 janvier 2012  
Manifestation à MENDE à 10h30  
Rassemblement Place de la République**

# CTM des 16/12/2011 et 4/01/2012

Communiqué de l'UNSA Education Lozère du 16/12/2011

## Un début d'hiver clément ... mais des semaines qui s'annoncent « glaciales » ou la rigueur budgétaire dans l'Education Nationale

« Le Comité Technique Ministériel s'est réuni ce matin, vendredi 16 décembre.

Parmi les points de l'ordre du jour, figurait la répartition des moyens 2012-2013 découlant du projet de loi de finances 2012.

Or il se trouve que, pour la première fois, le projet de budget a été rejeté par le Sénat et renvoyé à une deuxième lecture.

La délégation de l'UNSA Education a contesté le fait qu'on puisse examiner lors de ce CTM les conséquences de décisions budgétaires qui n'étaient pas encore définitivement actées par les Parlementaires.

Notre délégation a contesté aussi le fait que ce point soit un point d'information et non un point soumis pour avis. Elle a été suivie par les autres organisations syndicales à l'unanimité.

Après une interruption de séance, l'UNSA Education a demandé, au nom de l'ensemble des organisations syndicales :

➤ de surseoir à l'examen de ce point;

➤ une convocation du CTM en janvier sur des textes consolidés avec à l'ordre du jour le bilan de la rentrée 2011 et l'examen de la répartition des moyens 2012.

L'Administration a finalement accepté de convoquer un nouveau CTM tout début janvier (probablement le 3).

Sans préjuger de ce qui va se passer lors du prochain CTM, les craintes exprimées depuis le début de l'année scolaire ne peuvent qu'être renforcées à la lecture des documents communiqués aux représentants des Personnels : les prévisions font en effet état de 275 emplois de moins pour l'académie de Montpellier à la rentrée 2012, suppressions réparties entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Degrés et Personnels Administratifs !

Ces informations, si elles sont confirmées, laissent augurer d'un début d'année « très chaud » ! »

## Pour « décrypter » le Comité Technique Ministériel ...

### Dans le 1er Degré, 5700 emplois supprimés

Pour tenir l'engagement présidentiel de ne pas diminuer le nombre de classes, le ministère prévoit d'utiliser 4 leviers :

- les modalités d'enseignement des langues vivantes dans le premier degré,
- l'importance des moyens d'enseignement affectés en dehors des classes,
- le dispositif de remplacement des enseignants absents,
- la taille des classes dans les écoles maternelles et élémentaires.

Pour l'UNSA Education, l'Administration cible une nouvelle fois les réseaux d'aide. Après la « sédentarisation » appliquée par Xavier DARCOS, les Personnels spécialisés sont une nouvelle fois sur la sellette.

Les premières informations sur les redistributions des RASED, par exemple dans l'académie de Toulouse, ne peuvent que rencontrer notre hostilité.

Les collègues disent aujourd'hui toute la difficulté voire la souffrance à accueillir des enfants en situation de handicap.

Loin d'être un refus c'est la dégradation des conditions dans lesquelles se fait cette scolarisation qui est insupportable.

L'augmentation de la taille des classes prévue explicitement comme levier à actionner va rendre encore un peu plus difficiles les conditions d'enseignement.

D'autant plus qu'à la rentrée 2012, il y aura plus d'élèves (près de 6 000 selon les documents budgétaires).

La DGEsc fait état d'une concertation sur les critères de répartition des emplois. La dernière remonte à dix ans ... C'est peu dire qu'elle manque d'actualité ... l'UNSA Education a depuis contesté ces critères, notamment le classement des académies dans des catégories homogènes en décalage avec la réalité des territoires.

### Dans le 2nd Degré, 5550 emplois vont disparaître

Le ministère fait état d'une augmentation de 22 653 élèves en collège. Pourtant, parmi les 6 leviers qu'il propose d'actionner, c'est bien encore l'augmentation des effectifs par classe en collège qui est au premier rang.

L'Administration propose de diminuer encore les moyens de remplacement. Depuis la fameuse « Agence Nationale de remplacement » qui devait tout résoudre mais qui a surtout servi d'alibi à la suppression de 3000 remplaçants, les postes de TZR fondent à chaque budget.

La substitution d'emplois précaires sur ces mêmes postes va en augmentant, ce que l'UNSA Education condamne.

La globalisation est le maître de mots de nombreuses mesures avec une seule motivation : l'économie budgétaire. Suppression des SEGPA à la hussarde (comme annoncé à Lille), mixité de publics de statut différent en lycée professionnel, l'intérêt pédagogique et donc l'intérêt des jeunes s'efface derrière des arguments comptables. C'est une orientation que l'UNSA Education condamne.

Depuis 4 ans, les moyens de fonctionnement ont été fortement amputés. Les crédits affectés aux EPLE ont subi une baisse de plus de 20% par élève de collège et atteint même 35% pour les élèves de LP sous statut scolaire.

La diminution des crédits hors titre 2 a conduit à la disparition de plusieurs dizaines de postes d'AED payés sur ces mêmes crédits. La situation de l'encadrement éducatif est aujourd'hui problématique.

En conclusion, l'UNSA Education condamne sans appel les retraits d'emplois effectués et la répartition de la pénurie qui est faite aujourd'hui.

# Carte scolaire : CTA du 11 janvier 2012

## Dernière minute ! CTA du 11/01/2012 boycotté ... mais considéré comme ayant valablement siégé !

A l'occasion du rassemblement organisé devant le Rectorat, les délégations de l'**UNSA Education** et de la FSU ont décidé de boycotter cette réunion. Mais la signature de la feuille d'émargement par certains représentants du Personnel (!) a permis au Recteur de considérer que le CTA avait valablement siégé !

A l'ordre du jour du CTA du 11 janvier :

### 1) Préparation de la rentrée 2012-2013 Prévisions d'effectifs (voir ci-contre)

Projet de répartition des emplois 1er degré entre les départements :

Le « plafond académique » est « abaissé » de **172 emplois** pour 1 780 élèves supplémentaires attendus !

Il est prévu la suppression de 153 emplois d'enseignants, de 7 emplois d'intervenants extérieurs, de 6 emplois d'assistants étrangers et de 9 postes dans les établissements médicaux sociaux.

Comme l'année dernière, les documents de travail précisent que « **la Lozère, en raison de sa taille, a des indicateurs de gestion « non comparables » aux autres départements et à l'académie. La Lozère est donc traitée de manière spécifique ...** ».

Les retraits se répartiraient ainsi :

Aude : - 31 emplois  
Gard : - 34 emplois  
Hérault : - 40 emplois  
**Lozère : - 7 emplois**  
P.O. : - 41 emplois

Projet de répartition des emplois d'enseignants du 2nd Degré :

Pour l'académie, des augmentations sont prévues pour le 1er cycle (+ 1 337), les lycées (+ 924 en second cycle général et technologique) alors que les lycées professionnels devraient enregistrer une baisse importante (- 1072).

Selon le Rectorat, l'académie aurait « obtenu » de pouvoir transformer 5 emplois d'enseignants (BOP 141) en 5 emplois de CPE (BOP 230).

Les décharges (académiques et non statutaires) qui représentent un volume de 237 ETP, *seront réduites de 25 ETP* (3 ETP au titre des ARA et 22 ETP au titre des ARE non statutaires).

Le Rectorat précise par ailleurs que : le plafond d'emplois d'assistants étrangers sera réduit de 5 emplois;

- la contribution à des structures d'éducation « hors Education Nationale » sera réduite de 5 postes;  
- 2 nouvelles ULIS seront ouvertes ...  
Ce sont donc, au total **97 emplois** qui devraient être retirés à l'académie.

Les retraits se répartiraient ainsi (sachant que la « répartition » officielle par département n'est communiquée que pour les emplois en collège) :

	Au titre de			Total
	Ens.	Déch	Autre	
AUDE	+ 3	- 1		+ 2
GARD	- 1	- 4		- 5
HERAULT	- 5	- 5		- 10
<b>LOZERE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
P.O.	+ 3	- 3		0
Total Collèges	<b>0</b>	<b>- 13</b>		<b>- 13</b>
Lycées	0	- 5		- 5
Lycées Prof.	- 69	- 4		- 73
Assistants étrangers			- 5	- 5
Etab. hors EN			- 5	- 5
Décharges académiques		- 3		- 3
Ouverture ULIS	+ 2			+ 2
Total BOP 141	- 67	- 25	- 10	- 102
CPE BOP 230			+ 5	+ 5
<b>TOTAL</b>	<b>- 67</b>	<b>- 25</b>	<b>- 5</b>	<b>- 97</b>

Projet de répartition des emplois administratifs :

Les documents du CTM et du CTA font état de la suppression de 400 emplois au plan national (235 pour les services et 165 pour les EPLE selon le ministère; 30 pour l'administration centrale et 370 pour les académies selon le Rectorat), l'académie de Montpellier devant « contribuer » à hauteur de **6 emplois**.

## En bref - En bref La Lozère en chiffres

### ► Constat 2011 et prévisions de rentrée 2012 :

#### Ecoles :

2 ans	277	251
3 ans	508	520
4 ans	506	505
5 ans et +	568	542

CP	540	560
CE1	529	537
CE2	510	524
CM1	562	506
CM2	557	567

⇒ **Remarque** : globalement, les effectifs devraient baisser de 45 élèves ...

#### Collèges :

6ème	647	630
5ème	613	658
4ème	617	622
3ème	560	581
ULIS	22	24
SEGPA	101	101

#### Lycées professionnels :

CAP 2 ans	22+16	22+14
2nd Pro	133	135
1ère Pro	83	114
Terminale Pro	83	72

#### Lycées :

2nd	303	312
1ère	320	281
Terminale	264	313

#### Post Bac :

STS 1ère année	128	126
STS 2ème année	105	110

⇒ **Remarque** : les effectifs devraient diminuer pour le 2nd cycle Professionnel (- 18) mais augmenter pour le 1er cycle (+ 56 -> voir les chiffres « détaillés » par établissement page 4) et pour le 2nd cycle G&T (+ 19), ce qui, globalement, devrait entraîner une progression de 57 élèves (+ 62 tous cycles confondus) ...

# Infos diverses

## Carte scolaire : construire localement la mobilisation

La section départementale du **SE-UNSA Lozère** a déposé une alerte sociale pour le 1er Degré, démarche préalable au dépôt d'un préavis de grève ...

### Communiqué de presse du SE-UNSA du 11/01/2012

« Les cartes scolaires se suivent et se ressemblent. A l'issue de ce quinquennat, 80.000 emplois d'enseignants seront passés à la trappe de la RGPP, alors que dans le même temps, l'École aura dû accueillir plus de 100.000 élèves supplémentaires.

Le **SE-UNSA** ne se résigne pas devant ce bilan désastreux d'une Ecole Publique dépouillée.

Il appelle l'ensemble des acteurs du système éducatif (enseignants, parents, élus, monde associatif...) à se mobiliser pour repousser cette politique destructrice et régressive.

C'est au plus près du terrain, dans les écoles, les collèges et les lycées, dans les communes et dans les départements, là où les amputations de moyens injustifiables se concrétisent dans des simulacres de concertation que la mobilisation doit se construire.

Plutôt que s'inscrire a priori dans une date unique de mobilisation nationale, le **SE-UNSA** engage les enseignants à agir avec les partenaires de l'école par des rassemblements, des manifestations ou des grèves partout où cela s'avérera nécessaire, au moment qui sera jugé localement le plus opportun.

C'est fort de ces mobilisations que le **SE-UNSA** portera le fer dans toutes les instances de concertation pour exprimer auprès des autorités académiques et préfectorales la colère légitime de nos concitoyens et leur attachement à la priorité donnée à l'École de la République. »



## La République contre son école



(330 pages, 21 euros)

Après avoir publié « *Main basse sur l'école publique* » en 2008, **Eddy KALDI** (enseignant, militant syndicaliste et associatif suivant depuis plus de 30 ans les questions de société et de laïcité relatives à l'école) et **Muriel FITOUSSI** (journaliste spécialisée dans les sujets de politique et société) transforment leur essai en publiant « *La République contre son école* » (Editions Demopolis).

Relevant les atteintes graves au Service Public d'Education qui se succèdent à un rythme infernal depuis plusieurs années (suppression annoncée de la carte scolaire, survie problématique des IUFM et des maternelles, confirmation d'obligation pour les communes de chèque-éducation au bénéfice des établissements privés, suppressions de postes d'enseignants par dizaines de milliers, **Eddy KALDI** et **Muriel FITOUSSI** démontrent et décryptent le rôle joué par le recours de plus en plus fréquent à l'enseignement privé sous contrat.

## Prévisions Collèges

Vous trouverez ci-dessous les estimations (prévisions) fournies pour le CTSD du 17 janvier 2012 :

LE BLEYMARD : 79 élèves  
LA CANOURGUE : 2 6 5 élèves  
LE COLLET DE DEZE : 88 élèves  
FLORAC : 218 élèves  
LANGOGNE : 236 élèves  
MARVEJOLS : 300 élèves (\*)  
MENDE : 695 élèves (\*)  
MEYRUEIS : 75 élèves  
ST CHELY D'APCHER : 354 élèves  
ST ETIENNE V. F. : 1 0 4 élèves  
STE ENIMIE : 56 élèves  
VIALAS : 58 élèves  
VILLEFORT : 88 élèves  
(\*) avec la SEGPA

La proposition de DGH initiale de chaque établissement, établie notamment en fonction de ces prévisions d'effectifs, est la suivante :

### DGH « prévisionnelle » Rentrée 2012

LE BLEYMARD : 117,5  
LA CANOURGUE : 303  
LE COLLET DE DEZE : 128,5  
  
FLORAC : 267  
LANGOGNE : 302,5  
MARVEJOLS : 352,5  
MENDE : 742,5  
MEYRUEIS : 118,5  
ST CHELY D'APCHER : 436,5  
  
ST ETIENNE V. F. : 128,5  
STE ENIMIE : 108  
VIALAS : 124,5  
VILLEFORT : 120,5

Total rentrée 2011 : DGH initiale + SEGPA = 2353 + 279 = 3532

Total préparation rentrée 2012 : proposition DGH + SEGPA = 3250 + 279 = 3529